



DÉPARTEMENT
DU VAR
▪
ARRONDISSEMENT
DE TOULON
▪
DÉMOCRATIE LOCALE
▪

République Française
Mairie de La Seyne-sur-Mer

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE EST

Commission Développement Durable
Réunion du 23 octobre 2009

Etaient présents

Pour le Conseil Municipal

Michel REYNIER, adjoint au Maire chargé du développement de la démocratie locale,

Martial LEROY, adjoint au Maire chargé des quartiers Centre Est.

Pour le Conseil de quartier

Christophe CHARLIER, Corinne JOUVE, Alain VIUDES,

Etait excusé :

Luc PALANGIE, Directeur territorial.

POINS ÉVOQUÉS PAR LES MEMBRES DE LA COMMISSION.-

1.- Mise en relation avec les techniciens de la mairie.-

Les nombreux dossiers évoqués lors des commissions des conseils de quartiers demandent pour leur résolution le regard des services compétents. Martial LEROY et Michel REYNIER relatent l'écoute attentive portée par les membres du comité de direction des services de la ville (CODIR) aux propositions formulées par les adjoints au Maire chargés des quartiers et du développement de la démocratie afin de faciliter la participation des cadres aux travaux des commissions.

2.- Retours d'expériences des élus sur la démocratie locale de Grenoble, La Rochelle...

Les élus présentent les expériences de démocratie locale conduites par différentes municipalités et leur approche. Ces initiatives sont particulièrement intéressantes et se traduisent dans ses collectivités par une pratique différente de la démocratie locale. Chaque ville, selon son histoire, a adopté des modalités de fonctionnement adaptées à ses caractéristiques. Ces découvertes d'expériences nous permettent d'améliorer nos modes de fonctionnement. Les communes se trouvent confrontées aux mêmes problématiques et développent des projets de même nature. Il nous appartient de retirer de ces rencontres les

aspects qui nous apparaissent correspondre à notre initiative locale. La mise en place du processus de participation sera facilitée.

3.- Programmation de la présentation des projets : Aménagements des Ateliers Mécaniques, du nouveau Port de Plaisance.

Le projet sera présenté le 8 décembre 2009.

4.- Rendre le projet d'aménagement de la corniche Tamaris transversal à l'ensemble des commissions

La précédente réunion de la commission du développement durable a permis au groupe de travail de confronter son ébauche d'une étude d'impact de l'aménagement de la corniche de Tamaris aux réalités complexes du dossier liées aux caractéristiques du site de Tamaris.

La rencontre qui s'est tenue le 25 septembre 2009 animée par Florence CYRULNIK, adjoint au Maire chargé de la définition et la mise en œuvre de la Politique Culturelle et Patrimoniale de la Commune, a permis de balayer tous les aspects du dossier d'aménagement

Les membres de la commission souhaitent que le compte rendu de la réunion du 25 septembre 2009 soit diffusé à l'ensemble des conseils de quartiers de la ville.

V.- Création d'un service de Gestion Urbaine de Proximité

Les élus présentent le service qui devrait être mis en place vers la fin de l'année 2009. Ils développent le contenu de cette unité fonctionnelle de la ville qui participera à l'amélioration du service public municipal.

Cette nouvelle structure apportera son concours au fonctionnement des conseils de quartiers. La participation des fonctionnaires de ce nouveau service sera demandée.

La commission se félicite de cette initiative.

VI.- Calendrier et thèmes de travail

La prochaine réunion sera fixée par Martial LEROY, adjoint au Maire chargé des quartiers Centre-Est.

La prochaine rencontre abordera le thème suivant : présentation du blog de la commission développement durable.

Document joint.-

Charte de la démocratie locale (ville de Grenoble)

